

Nom de la commune

**Montgesty**

Le projet d'aménagement a pour objet la requalification de la traverse du bourg. La mise en œuvre de cheminements piétonniers confortables, l'aménagement d'espaces traversants traités en continuité des espaces piétons et le pincement ponctuel de la voie ont participé à sécuriser cet espace en réduisant notamment la vitesse des véhicules. Les plantations arbustives sur la traverse accompagnant les pieds de façades ou marquant la limite entre espace piéton et espace circulé animent le paysage de la rue.



Population

322 hab.

Concepteur

Prêle Fourmont Paysagiste dplg

Programme, titre ou sujet de l'aménagement

Aménagement et sécurisation de la traverse

Entité paysagère

Bouriane

Date de réalisation

2012

Typologie urbaine

Rural

## Type d'espace

(3 possibilités par ordre d'importance)

1 - Traverse

2 - Abords équipements

3 - Place

## Type d'usage

(3 possibilités par ordre d'importance)

1 - Se déplacer à pied, en vélo, en voiture

2 - Affirmer une ambiance villageoise

3 -

## Intérêt

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Accessibilité                                     | <input type="checkbox"/> Participation des habitants                                      |
| <input type="checkbox"/> Aménagement dans la pente                         | <input type="checkbox"/> Petite architecture : local poubelle, sanitaires, abris bus etc. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Décor végétal et fleurissement         | <input type="checkbox"/> Polyvalence de l'aménagement                                     |
| <input type="checkbox"/> Espaces et cheminements piétonniers               | <input type="checkbox"/> Revêtements perméables   |
| <input type="checkbox"/> Soucis du détail                                  | <input checked="" type="checkbox"/> Sécurisation  |
| <input type="checkbox"/> Mise en valeur des espaces naturels et du paysage | <input checked="" type="checkbox"/> Sol minéral : pierre, béton, stabilisé etc.           |
| <input type="checkbox"/> Mise en valeur du patrimoine                      | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien de l'activité commerciale                     |
| <input type="checkbox"/> Mobilier  | <input type="checkbox"/> Soutien de l'attractivité résidentielle                          |



Photo 01

Un espace traversant a été aménagé à hauteur du carrefour de l'entrée est du village. Cet espace traité en continuité des cheminements doux contribue à affirmer le caractère prioritaire des piétons et au ralentissement des véhicules. Le traitement continu de façade à façade de cet espace dessine une place fédérant la chapelle et l'ancienne école.



Photo 02

Le pincement de la voie dessine un parvis au devant d'un local communal sécurisant les usagers piétons dans le cadre de manifestations au sein de ce bâtiment. Ce même principe se décline au devant du bistrot du village de manière à dégager une terrasse pour ce commerce. Ces chicanes au traitement paysager participent à faire ralentir les véhicules et à valoriser et à sécuriser les commerces et les équipements le long de la traverse.



Photo 03

A l'entrée nord du village une place au caractère polyvalent a été aménagée au devant de l'église. Le traitement de sol en stabilisé calcaire et la plantation d'arbres contribuent à la mise en valeur du bâti en présence et à la qualité des ambiances de cet espace public.